

Revitalisation du centre-ville de Magog Les plans et devis seront révisés en 2018

Magog, le 3 avril 2018 – Dans le cadre du dossier de revitalisation du centre-ville, le conseil municipal a, ce soir en séance publique, accepté de prolonger le mandat de la firme Pluritec ingénieurs-conseils. Ces derniers réviseront dès maintenant les plans et devis du projet.

Rappelons qu'en septembre 2017, les membres du conseil municipal ont refusé les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour octroyer le contrat d'exécution des travaux de revitalisation du centre-ville. Cette décision a été prise puisque la plus basse proposition excédait le montant alloué au projet.

La mairesse, M^{me} Vicki-May Hamm, explique que « à la lumière de ces informations, nos équipes ont analysé chaque item des plans et devis afin de trouver des solutions moins coûteuses, sans dénaturer le projet ni le concept initial. Cet exercice nous a conduit à prendre la décision de ne pas inclure l'aménagement du parc des Braves dans la première phase du projet. Les options comme le belvédère à l'angle des rues Sherbrooke et Principale et celui de la Grosse-Pomme sont également exclues pour l'instant. Nous avons aussi exploré d'autres choix de matériaux et de mobilier urbain. La firme Pluritec doit maintenant élaborer une version des plans et devis sur la base de ces nouveaux paramètres. »

M^{me} Nathalie Pelletier, présidente du Comité de revitalisation du centre-ville a, quant à elle, exprimé sa satisfaction relativement au travail effectué au cours des derniers mois. « Le centre-ville étant un secteur névralgique, nous prenons soin de nous assurer de répondre aux besoins et aux souhaits des commerçants et des citoyens. Malgré les compromis que nous avons faits, nous avons su conserver le caractère unique, invitant, convivial et rassembleur de notre futur centre-ville. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de continuer de travailler avec la firme Pluritec. Le consultant connaît bien le projet et pourra nous faire des propositions pour réduire les coûts tout en conservant l'essence du concept. Nous avons très hâte de commencer les travaux au printemps 2019 et de revamper l'image du centre-ville de Magog. »



Prochaines étapes du projet

- Été-automne 2018 : révision des plans et devis
- Automne 2018 : présentation des nouveaux plans et devis
- Automne 2018 / Hiver 2019 : appel d'offres auprès des entrepreneurs
- Hiver 2019 : octroi du contrat à l'entrepreneur
- Printemps 2019 : début des travaux

Un échéancier de réalisation détaillé sera diffusé lorsque le contrat sera accordé.

Les plans et devis étant en révision, les panneaux illustrant les perspectives visuelles du futur centre-ville, érigés sur la rue Principale, seront retirés sous peu.



- 30 -

Source et information :
Division des communications
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

